



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 20492

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le renforcement annoncé de la présence militaire française en Afghanistan. Ainsi 1 000 soldats supplémentaires rejoindraient les 1 500 déjà sur place déployés essentiellement dans la région de Kaboul. Le Président de la République confirmerait cette décision lors du sommet de l'OTAN qui se tiendra du 2 au 4 avril prochains à Bucarest. Ce choix révèle une évolution préoccupante de la politique étrangère de la France. Les termes employés par le Président de la République à Londres ont frappé les observateurs en raison de leur similitude avec ceux tenus par le président des États-Unis justifiant la présence des troupes américaines en Irak comme en Afghanistan au nom de la lutte contre le terrorisme. L'annonce de cette décision sur le sol britannique, c'est à dire dans le pays le plus directement engagé aux côtés des États-Unis, est tout aussi révélatrice. L'engagement militaire des forces de l'OTAN en Afghanistan ne contribue qu'à attiser les tensions et à nourrir les mêmes dérives qu'en Irak. Des sommes colossales sont engagées avec la présence de 40 000 soldats sur le terrain, alors que les pays occidentaux qui fournissent cette présence militaire n'ont pas respecté l'engagement de 10 milliards d'aides promis à l'Afghanistan pour reconstruire le pays et tarir grâce au développement ce dont se nourrissent les talibans : la violence et le dénuement des populations. La France avait l'habitude de faire entendre la voix de la sagesse sur la scène internationale, de la supériorité de la diplomatie sur l'affrontement, du respect du multilatéralisme plutôt que d'un monde unipolaire sous bannière américaine. Un tel changement appelle d'urgence un débat au Parlement, non seulement parce qu'il engage plus avant la France dans un conflit armé, mais aussi parce qu'il s'agit d'une modification de l'attitude de notre pays dans sa politique étrangère et de sa place dans le monde. Il lui demande donc de bien vouloir l'éclairer sur cette évolution préoccupante et lui faire savoir s'il compte donner une suite favorable à sa demande d'un débat parlementaire et d'un vote de la représentation nationale.

Texte de la réponse

Comme le souhaitait l'honorable parlementaire, un débat sur l'engagement de la France en Afghanistan a été organisé au Parlement à la demande du Président de la République, avant le sommet de l'OTAN à Bucarest. Ce débat a permis de montrer que la France et ses alliés étaient présents en Afghanistan dans le cadre d'un mandat du conseil de sécurité, non pas contre les Afghans, mais aux côtés des Afghans, pour que ces derniers soient à nouveau maîtres de leur destin et de leur avenir. Le ministre des affaires étrangères et européennes souhaite rappeler à l'honorable parlementaire que la France a conçu le renforcement de son engagement militaire dans le cadre d'une stratégie globale renouvelée de la communauté internationale. C'est pour cela que la France a joué un rôle majeur au cours des derniers mois pour l'élaboration de cette nouvelle approche. Le 3 avril 2008 lors du sommet de l'OTAN à Bucarest, les chefs d'État et de gouvernement des pays contribuant à la FIAS ont adopté, en présence du président Karzaï, du secrétaire général des Nations unies et du haut représentant pour la PESC, un plan stratégique politico-militaire, sur la base de quatre critères proposés par la France (engagement de tous les alliés dans la durée ; inscription des efforts de l'OTAN dans une politique globale d'aide à la reconstruction placée sous l'égide des Nations unies ; perspective de transfert progressif des

responsabilités de sécurité aux Afghans ; stratégie tenant compte des voisins et en particulier du Pakistan). Cette approche a rallié le consensus des alliés. La France a poursuivi son effort en faveur du renouvellement de la stratégie internationale en Afghanistan au-delà des seuls aspects de sécurité, prenant l'initiative d'organiser le 12 juin 2008, une conférence internationale de soutien à l'Afghanistan. Cette conférence a permis de réaffirmer le partenariat de long terme entre la communauté internationale et l'Afghanistan, de donner la parole aux acteurs de la société civile afghane et de recueillir la somme record de 20 milliards de dollars supplémentaires pour la reconstruction. La France y a annoncé plus du doublement de son aide civile, avec 106 MEUR sur les trois années à venir. La désignation du nouveau représentant des Nations unies, chargé notamment de faciliter la coordination des efforts internationaux, comme l'avait demandé le Président de la République dès le mois d'août 2007, doit permettre d'obtenir de nouveaux résultats pour l'engagement international au bénéfice de la population afghane.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20492

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 avril 2008, page 2926

Réponse publiée le : 12 août 2008, page 6909